



L'Info Parc

Composé de **93 communes** et de **6 communautés de communes**, le Parc naturel régional (PNR) du Doubs Horloger est un outil d'accompagnement au service du territoire qui œuvre pour la valorisation et la préservation de nos richesses patrimoniales, à travers diverses missions thématiques :

mobilités, transition énergétique, architecture & paysages, milieux naturels, éducation à l'environnement, urbanisme, agriculture & forêt, tourisme durable...

Le premier Atlas de la Biodiversité Intercommunale du Doubs Horloger a été lancé !



Ce projet ambitieux couvre **51 communes membres du Parc naturel régional du Doubs Horloger** : secteurs Val de Morteau, Plateau du Russey, Portes du Haut-Doubs, Val de Vennes, Pays de Sancey-Belleherbe et de Montbenoît. Une **étape majeure** pour une **meilleure connaissance et préservation de la faune et de la flore locales**, aussi indispensables que fragiles.

Objectifs principaux :

- **Renforcer la connaissance** sur les espèces sauvages locales (faune / flore) et les milieux naturels
- **Sensibiliser tous les publics** : élus, citoyens, jeunes, professionnels... grâce à des inventaires participatifs (hirondelles, hérissons...), des réunions, des animations, des concours photos dans les écoles et la réalisation de supports pédagogiques
- **Favoriser l'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques locales** (exemple : dans les projets d'aménagement et d'urbanisme)
- **Préparer collectivement des actions** en faveur de la biodiversité

*Un Atlas de la Biodiversité est un **inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné, là où les informations manquent**. La réalisation de cet inventaire permet de **cartographier les données** recueillies et d'établir un **plan d'actions pour préserver la biodiversité** (faune, flore, milieux naturels).*

***D'une durée de 4 ans**, cet atlas est piloté par la **Ligue de Protection des Oiseaux Bourgogne-Franche-Comté**, en collaboration avec de nombreux autres partenaires de la région. Il bénéficie du soutien des **communes adhérentes au Parc** et de **l'Office Français de la Biodiversité**. À terme, le Parc naturel régional du Doubs Horloger souhaite que **l'ensemble des 93 communes membres puisse profiter de cette démarche d'ici les huit prochaines années**.*

